

Guide Pratique :

Comment gérer ses licences logicielles?

Le nombre de licences logicielles et de plates-formes utilisées dans les entreprises explose. Face à cette situation, les PME ont bien des difficultés à administrer leur parc logiciel. Or, bien gérer ses licences est une source d'optimisation des coûts et une façon de prévenir les risques de non-conformité avec les contrats passés avec les fournisseurs. Comment mettre en place une gestion efficace des licences ? Point sur les grandes étapes d'une telle stratégie.

Face à l'explosion du nombre d'applicatifs, de types de plates-formes présentes dans les entreprises (PC, serveurs, tablettes, smartphones...), face à la démocratisation de la virtualisation, à l'utilisation de logiciels en mode SaaS et à la mise en place d'infrastructures dans le Cloud avec la capacité d'utiliser ses propres licences ou celles du fournisseur, il est excessivement difficile de contrôler toutes les **licences logicielles** utilisées dans les entreprises.

À cela s'ajoute l'instabilité de la nomenclature des produits (version, nom du produit, nom de l'éditeur), l'évolution régulière des contrats d'achats des licences, l'hétérogénéité des contrats entre éditeurs ou encore l'évolution constante et croissante des organisations (fusions, acquisitions, restructurations, etc.).

Toute cette complexité n'est pas sans impact sur les budgets IT – une mauvaise gestion des actifs logiciels entraîne des pertes financières – et sur les risques de **non-conformité** de

l'usage logiciel contractualisé entre le fournisseur d'une solution et l'entreprise. Notez que les causes de non-conformité sont multiples : installation d'un logiciel sans achat de licence, installation d'un logiciel sur une machine plus puissante, virtualisation, ainsi que les évolutions de contrats imposées unilatéralement par les éditeurs (définition des produits, évolution des métriques). « *Par négligence de la gestion de leurs actifs logiciels, mais aussi par manque d'information et de clarté de la part des éditeurs, les entreprises se retrouvent dans l'illégalité et les conséquences financières et juridiques en cas de contrôle peuvent se chiffrer en plusieurs centaines de milliers, voire de millions d'euros* » souligne **Luc Germain**, directeur **Devoteam** Open Solutions.



■ Luc Germain

Conscients de ces risques, les grands comptes ont depuis quelque temps déjà déployé des outils et mis en place des processus pour se prémunir contre ces dérapages. En revanche, les PME n'ont – en général – pas mis en œuvre de politique de gestion de leurs actifs logiciels.

Pourtant, au-delà de l'aspect juridique et financier, bien gérer ses licences est aussi une source d'optimisation des coûts logiciels. Ainsi, une politique efficace de **Software Asset Management (SAM)** permet de contractualiser le bon nombre de licences (ni plus, ni moins), de contrôler les mises à jour, de maintenir les solutions logicielles utilisées, d'éviter les redondances (logiciels présents sur les ordinateurs et en mode SaaS), et de dénoncer les contrats de maintenance devenus inutiles. Une meilleure connaissance du parc logiciel permet aussi de regrouper les achats et donc de réduire les budgets d'investissement et de fonctionnement en négociant avec les fournisseurs. *« Grâce à une stratégie de Software Asset Management, l'entreprise contrôle son patrimoine applicatif, optimise l'usage des logiciels, réduit ses coûts, et est en conformité avec les contrats. Cela permet également de gérer le cycle de vie des logiciels et d'anticiper ainsi les arrêts de maintenance dans les délais contractuels »*, décrit notre expert.

Mais la mise au point d'une stratégie SAM est complexe. Elle nécessite de mettre en place une gouvernance entre les différents intervenants dans le processus, de déployer une solution et de mettre en œuvre de bonnes pratiques. Nous allons aborder ces trois aspects.

une organisation

Une stratégie SAM nécessite une approche cohérente en matière d'organisation et de méthode. Il est donc pertinent de désigner un responsable SAM pour mettre en place une gouvernance visant à encadrer les trois directions métiers qui interviennent dans le processus de gestion des licences : la direction des achats, la direction juridique et la DSI.

Rattaché à la DSI, le responsable SAM doit définir un ensemble de procédures pour identifier les actifs logiciels, procéder aux inventaires de contrôle, réconcilier les logiciels présents dans l'organisation et les licences acquises, ou encore gérer l'intégralité du cycle de vie des actifs logiciels. Le responsable SAM doit fixer des objectifs clairs et fonctionner par étape. Il peut par exemple lancer un inventaire sur un éditeur ; faire un état des lieux exhaustif des installations, des usages et des contrats éditeur par éditeur ; mettre sous contrôle les logiciels de bases de données tous éditeurs confondus ou encore faire l'inventaire des logiciels par poste de travail.

2/ Mettre en place

des bonnes pratiques

Les parcs logiciels sont des ensembles constitués de licences, de versions, d'architectures et de contrats, faits le plus souvent d'empilements successifs. L'évolution des entreprises faite de croissance externe et organique conduit à une addition de solutions au sein d'un système d'information devenu, au fil du temps, de plus en plus étendu et compliqué.

Financièrement, cette évolution entraîne une augmentation de la dépense due à la croissance des besoins et à une maîtrise limitée de ces actifs (pas d'administration des contrats, achats locaux, installations non standards...). Pour gérer cette complexité et réduire les coûts logiciels, la mise en place d'une stratégie SAM efficace permet d'obtenir une visibilité totale de son parc logiciel, grâce notamment à la réalisation d'un inventaire logiciel. Cet inventaire se définit comme un processus visant à collecter et analyser l'ensemble des objets logiciels (licences, droits, projets) pour un éditeur ou une catégorie de produits ou de données.

La mise en œuvre d'un inventaire suppose un processus clair et une organisation définie pour collecter et analyser toutes ces données. Les analyses des données d'inventaire doivent prendre en compte : le matériel et les architectures, la structure de l'organisation, les spécificités propres aux éditeurs (métriques, produits, contrats...), la répartition des licences, les aspects comptables des logiciels (valeur nette comptable, amortissement...).

En matière de pilotage et de gouvernance, le SAM offre une vision complète des contrats et des engagements financiers avec les éditeurs de logiciels et les distributeurs, ce qui permet de déceler de nombreuses possibilités d'optimisation. Comme par exemple rationaliser ou simplifier les architectures et documents contractuels, améliorer les processus de facturation et refacturation interne ou permettre la vérification des factures et piloter les échéances contractuelles. « *En corollaire de ces inventaires, il est nécessaire de recenser, de numériser et de classer l'ensemble des contrats, des souscriptions, des actes d'achats et tous justificatifs qui pourront justifier la conformité de l'utilisation des licences et des ressources utilisées par l'entreprise* », ajoute **Luc Germain**.

Enfin, grâce à la précision des données financières apportée par le SAM, le DSI peut mieux anticiper les coûts et prédire les dépenses IT.

Gérer un actif logiciel consiste à collecter une somme d'informations diverses : contrats juridiques, caractéristiques de licences, de matériels, droits d'accès, données comptables, conditions tarifaires, etc. Ce véritable casse-tête nécessite de s'appuyer sur une solution de gestion des actifs logiciels pour structurer et centraliser l'information présente dans les différents outils comme le portail des demandes utilisateur, l'outil d'inventaire des logiciels, ou encore les outils de gestion des achats et des contrats. Grâce à cette solution, l'analyse des inventaires de logiciels et les droits d'utilisation sont automatisés et permettent la réconciliation des licences détenues et les logiciels utilisés de manière automatique.

De nombreux éditeurs – **dont HPE** – proposent des solutions permettant de gérer les patrimoines logiciels. Ces offres couvrent de nombreux domaines fonctionnels, allant de l'inventaire automatisé (ou discovery) des licences sur les postes et les serveurs, jusqu'aux analyses des écarts, en passant par la gestion des contrats ou des échéances financières.

Il existe quatre grandes familles d'outils : la gestion des licences installées et utilisées ; les outils permettant de regrouper les contrats, les produits, les droits acquis, les prix (...) et de les administrer ; les outils d'allocations permettant d'allouer les licences et les maintenances détenues au sein des entités ; et enfin les outils d'analyses d'écarts (licences installées comparées aux droits acquis) et de rapprochement.

Ces briques peuvent intégrer des moteurs de règles permettant de traduire des installations techniques en langage contractuel. Si le déploiement de tels outils accélère le processus de la gestion des licences logicielles, il est long et complexe. En effet, la mise en œuvre de telles solutions nécessite l'implémentation des outils de discovery et le paramétrage des règles de rapprochement entre les données techniques et les licences telles que décrites dans les contrats. Avant d'engager ce type d'investissement, il est recommandé d'avoir défini avec précision ses besoins.

Enfin, les aspects coûts et ROI (retour sur investissement) doivent faire l'objet d'une étude approfondie, car le prix de ces solutions est loin d'être négligeable et mobilise des ressources humaines pour le paramétrage et l'intégration.

4/ Communiquer à l'entreprise

Un des points cruciaux dans la gestion du parc logiciel est la prise de conscience de chaque collaborateur de l'importance de ne pas pirater les logiciels. Une information claire sur les droits et devoirs en la matière, dans le cadre d'une charte informatique, est essentielle. La charte doit aussi préciser les processus à respecter pour acquérir une solution logicielle.

En résumé, la mise en œuvre d'une stratégie de Software Asset Management impose un certain pragmatisme et des investissements en termes de ressources humaines et financières. Mais gérer ses actifs logiciels donne une vision unifiée de son patrimoine logiciel et permet de mettre en œuvre de nombreux leviers d'optimisation. *« Cela permet également de disposer de l'ensemble des éléments lors des contrôles de conformité réalisés de plus en plus fréquemment par les éditeurs et ainsi de ne pas subir des procédures longues et coûteuses qui mobiliseront également les ressources de l'entreprise »,* conclut **Luc Germain**.



NetMediaEurope © Copyright 2017 Tous droits réservés.